

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1 EST, RUE DE CASTELNAU, BP 101
REZ-DE-CHAUSSÉE, ACCÈS OUEST (ENTRÉE 101)
MONTRÉAL (QC) H2R 1P1
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 14 septembre 2026

M^e Johanne Skelling, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100, CP 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Re: Dossier RDÉ R-4333-2026.

Hydro-Québec (Distribution) - Tarif pour centres de données (CD).

Corporation de développement Waswanipi (CDW) – Planification de l'audience des 1, 2 et 5 à 9 octobre 2026.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie de l'énergie les informations suivantes relatives à la participation de la *Corporation de développement Waswanipi (CDW)* à l'audience **des 1, 2 et 5 à 9 octobre 2026** au présent dossier :

- **Contre-interrogatoire des témoins d'Hydro-Québec** : Environ 15 minutes pour poser quelques questions de clarification sur la reconnaissance de statut d'expert de MM. Renaud-Bezot et Campeau quant aux centres de données. Environ 15 minutes si requis au Panel 1, 40 minutes au Panel 2, 30 minutes au Panel 3, le tout exclusivement sur les centres de données. Le tout sujet à ajustement après que la preuve orale aura été entendue.
- **Preuve de la CDW** : Monsieur Sam Gull, représentant de la *Corporation de développement Waswanipi (CDW)* et Messieurs Steeve Doucet et Jean Schiettekatte, analystes, présenteront les faits saillants du [mémoire modifié C-CDW-0040 CDW-1, Doc. 1](#). Durée prévue : environ 50 minutes.
- **Contre-interrogatoire des témoins des autres intervenants** : Nous souhaitons nous réserver la possibilité d'un contre-interrogatoire d'environ 10-15 minutes par intervenant s'il y a lieu, sur les centres de données. Le tout sujet à ajustement après que la preuve orale aura été entendue.
- **Plaidoirie de la CDW** : Environ 60 minutes. Le tout sujet à ajustement après que la preuve orale aura été entendue et dépendant des questions de droit qui seront soulevées au cours de l'audience.
- **Remarques pour la planification d'audience** : Nous souhaitons prendre part au huis clos demandé par la CDD, sur engagements de confidentialité à signer par les membres de notre équipe. Monsieur Jean Schiettekatte et M^e Dominique Neuman seront présents durant toute l'audience jusqu'au 9 octobre et le procureur soussigné sera même également disponible la semaine suivante si l'audience se prolonge. Toutefois, deux de nos témoins, Messieurs Sam Gull et Steeve Doucet, doivent effectuer de longs déplacements pour se rendre à l'audience puis au retour de celle-ci. Notre panel de témoins ne pourra ainsi pas être disponible pour témoigner en présentiel les 1, 2 et 9 octobre mais le seront **les 5, 6, 7 et 8 octobre** si la Régie fixe leur témoignage parmi ces dates. Afin qu'il ne leur soit pas nécessaire d'avoir à annuler des transports ou hébergements et pour réduire les coûts, nous saurions gré à la Régie s'il lui était possible de prévoir une date ferme pour le témoignage de ce

panel, **par exemple le mardi 6 ou le mercredi 7 octobre**. Nous vous en remercierions grandement.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a horizontal line underneath.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de la *Corporation de développement Waswanipi (CDW)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).